

L'opinion publique dans le Mantois au 19^e siècle

Par Paul POTIÉ (directeur d'école honoraire)

Mantes, fière de l'affection que Henri IV avait témoignée à « ses chiens de Mantès », était foncièrement royaliste à la Révolution de 1789. Pourtant, si en 1790, on criait encore Vive le Roi! nous constatons une évolution rapide; les années suivantes, ce sont les cris de Mort aux tyrans qui retentissent. On brûle les titres seigneuriaux, on a la haine de tout ce qui rappelle l'ancien régime. Mantès est complètement révolutionnaire, amie de la Montagne, de Marat et de Le Peletier.

Cette prompt adaptation aux changements de gouvernements se renouvellera par la suite dans les différentes phases de notre histoire, de la Révolution à Napoléon III.

La Convention est remplacée par le Directoire. Bonaparte a fait son coup d'État du 18 Brumaire. Nous sommes en 1801. Le Sous-Préfet de Mantès et la Municipalité organisent une démonstration officielle pour la publication de la paix de Lunéville: défilé dans les rues de Mantès aux cris de **Vive la République! Vive Bonaparte!** Illumination de la Mairie, de l'Auditoire, de la Sous-Préfecture, divertissements divers, bal public et gratuit marquent cette manifestation.

Sur la croisée du milieu de l'Hôtel de Ville on lit cette inscription:

Vivat! Voici la paix! Français, qui vous la donne!
C'est l'ami de Thémis, de Pallas et de Bellone.

On fêta pour la dernière fois le 14 juillet et le 23 septembre en 1801. Maintenant, les jours fériés sont le 18 Brumaire, le 15 Août ou la saint Napoléon et le 2 Décembre.

Le 18 Brumaire An X (9 novembre 1801), le Maire de Mantès et les Adjointes font la déclaration suivante:

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantès histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 18/10/1961, puis publiée sous cette référence:

POTIÉ (Paul), *L'opinion publique dans le Mantois au 19^e siècle*. Le Mantois 12 — 1961: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantès-la-Jolie, Imprimerie Mantaise, 1961, p. 52-56.

« On ne peut trop rappeler à la mémoire des Français l'heureux jour où Bonaparte, notre Premier Consul, est parvenu par ses victoires et par la sagesse de sa politique, à **consolider la paix générale qui va faire la gloire de la Nation française, son bonheur et celui de l'Europe entière.** »

Le 15 août 1806 est célébrée la Saint-Napoléon pour fêter l'anniversaire de Sa Majesté, Empereur et Roi.

Dans son arrêté, le Maire, l'abbé Hua, ajoute :

« Les habitants de la Ville auront à cœur d'assister aux cérémonies religieuses et de montrer dans cette circonstance les sentiments d'amour, d'attachement et de reconnaissance qu'ils portent avec tous les Français au **Père de la Patrie**, au **Restaurateur de la morale**, au **grand Napoléon dont le nom seul suffit pour exprimer tous les degrés de vertu et de gloire.** »

Passons du 15 août 1806 au 11 avril 1814 :

« Les Maire, Adjoints et membres du Conseil municipal, spontanément réunis en séance extraordinaire, le 11 avril 1814, s'empressent d'adhérer aux actes du Sénat qui ont provoqué la déchéance de **Napoléon BUonaparte** et appelé au trône Sa Majesté Louis XVIII.

« Justement reconnaissants des bienfaits qui doivent résulter de ces hautes mesures de salut public, il leur est d'autant plus doux d'émettre ce vœu qu'il est partagé par tous les habitants de Mantes, de cette ville remplie des souvenirs de Henri IV et qui n'a cessé de conserver son amour pour ses anciens souverains.

« Ce vœu sera à la diligence de M. Bidault, Maire, transmis à nos seigneurs les membres du gouvernement provisoire. »

Le 14 avril, la Municipalité envoie deux adresses au comte d'Artois, frère du roi, et au roi lui-même Louis XVIII.

Au Comte d'Artois

« À Son Altesse Royale, Monsieur frère du Roi, Lieutenant Général du Royaume.

Monseigneur

« Daignez permettre aux habitants de Mantes dont nous sommes les organes, de faire parvenir jusqu'à Votre Altesse Royale l'hommage de leurs sentiments.

« Cet enthousiasme qu'a produit la présence d'un Prince chéri des Français dans la capitale de la monarchie, Nous le partageons d'autant mieux que sa venue est pour la France l'aurore du bonheur.

« Plus que toute autre, Notre Ville a des motifs particuliers de se réjouir. Elle voit dans le Roi, votre frère, son ancien seigneur dont le souvenir ne se si-

gnalait que par des bienfaits. Fidèles à leur attachement aux dignes descendants de Henri IV, ses habitants attendaient avec impatience l'heureux moment de le manifester. Enfin, nous pouvons donc envisager l'avenir, nos maux sont finis, nous sommes affranchis du sceptre de fer qui pesait sur nous.

«Au milieu des transports de notre reconnaissance, nous osons faire une prière à Monsieur. Puisse-t-il l'accueillir avec cette grâce qui le distingue! C'est de faire connaître **au monarque sage, éclairé et bienfaisant que la Providence nous a rendu** toute l'étendue de notre attachement à sa Personne sacrée. Respect profond, fidélité à toute épreuve, amour et dévouement sans bornes, tels sont nos sentiments. Ils auront quelque prix si Votre Altesse Royale daigne les faire agréer à Sa Majesté.»

«Nous sommes avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale les très humbles et très obéissants serviteurs.»

«Les Maire, Adjoints et membres du Conseil municipal de Mantes.»

Signatures

Adresse au Roi Louis XVIII

Sire,

«Vos fidèles sujets, les Maire, Adjoints et Membres du Conseil municipal de Mantes,

«Viennent réitérer à Votre Majesté l'expression des sentiments qu'ils s'empressent de faire parvenir à Son Altesse Royale, Monsieur, votre auguste frère aussitôt son entrée à Paris.

«Organes d'une ville restée constamment fidèle, ce qui lui valut la faveur de posséder longtemps Henri IV dans ses murs, ils ne peuvent rendre qu'imparfaitement la satisfaction générale que produisirent les heureux événements qui ont rendu Votre Majesté à son peuple.

«Comment ses habitants ne se seraient-ils pas livrés à la joie, eux qui, ayant été comblés des bienfaits de leur ancien seigneur, avaient en quelque sorte joui à l'avance du gouvernement paternel de leur roi!

«Ces sentiments s'étaient conservés purs, même au milieu de nos dissensions politiques et c'est avec une espèce d'orgueil que la ville de Mantes peut citer ce vœu qu'elle émit avec courage en assemblée primaire de réclamer la liberté de Madame Royale, cette auguste princesse que la Providence réservait aux Français comme gage de réconciliation.

«Daignez, Sire, agréer l'hommage du profond respect, du dévouement sans bornes et de la fidélité à toute épreuve que nous professons tous pour Votre Majesté.

«Quels qu'aient été les maux qui ont pesé sur nous, ils sont oubliés. En peu de jours, **le meilleur des souverains nous a ramenés à nos institutions**

les plus chères, à nos devoirs les plus sacrés, par lui nous **jouissons de la paix**, cet objet de tant de vœux.

« Ces bienfaits, Sire, sont l'ouvrage d'un bon Roi. Ils sont le vôtre car toute la France voit en vous le Père de ses sujets, le digne descendant de ces monarques dont nous chérissons le souvenir et que les vertus et les lumières de Louis le Désiré nous retracent si fidèlement.

« Nous sommes avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, les très humbles, très fidèles et très dévoués serviteurs et sujets. ».

Signatures.

Il serait intéressant de lire en entier le compte rendu fait par le greffier municipal de la fête de Saint-Louis, célébrée en grande solennité, le 25 août 1814, avec les cris de Vive le Roy! Vivent les Bourbons.

La promenade de l'île Champion est illuminée sur toute son étendue. Au-dessus d'un transparent on lisait écrit en lettres de feu cette inscription :

« Vive le Roi! Ce cri est celui de tous les Français. Il est l'impulsion de l'amour, de la reconnaissance et de la fidélité qui sont gravés dans nos cœurs. »

Mais le calme dure peu. Le 2 mars 1815, on apprend à Mantes que, la veille, Napoléon était rentré en France. Le 15 mars, un appel du Maire de Mantes engage tout citoyen en état de porter les armes et de bonne volonté à s'enrôler pour défendre le pays contre l'invasion de Bonaparte.

Le 20 mars, la garde nationale s'assemble dans l'île Champion pour grouper les gardes de bonne volonté qui voulaient servir leur prince. **Malgré l'appel pressant du Maire, trois gardes seulement** sortirent du rang. Mais avant la fin de la revue, on apprit la prochaine arrivée de Napoléon à Paris et le 21 mars, à 1 heure du matin, le courrier apporte une proclamation de Napoléon.

Un témoin atteste: J'ai entendu un habitant de Mantes qui, le matin, était, suivant lui, le plus zélé serviteur du Roi, crier le soir: Vive l'Empereur! ».

Les Cent Jours passent; c'est la 2^e Restauration avec une réaction royaliste, la Terreur blanche. À Mantes, on inaugure à l'église Notre-Dame un buste de Louis XVIII et sur la place de l'Hôtel de Ville on dresse un bûcher formé des emblèmes impériaux et républicains, et des drapeaux tricolores. Le tout fut brûlé aux cris de Vive le Roi! Vivent les Bourbons!

Louis XVIII meurt en 1824 et il est remplacé par son frère Charles X.

M. Croix, adjoint, s'adresse aux Conseillers municipaux de Mantes.

Messieurs,

« Un événement qui plonge la France dans une profonde douleur et qui a été l'occasion de regrets universels devait être plus particulièrement senti dans cette ville qui a toujours donné des preuves non équivoques de son attachement inviolable à l'auguste famille des Bourbons.

« Aussi, le Conseil municipal, organe naturel des besoins et des vœux de la population, devait-il être appelé à se réunir et à présenter au nom de la Ville une adresse à Sa Majesté Charles X et aux princes et princesses de son auguste sang.

« Le Conseil doit être l'interprète de nos regrets et de nos espérances. En effet, Messieurs, au milieu même de cette douleur si naturelle, ne jouissons-nous pas des immenses bienfaits de la légitimité? Je veux dire de ce calme pour le présent et de cette espérance justement fondée de repos pour l'avenir... Aujourd'hui, que voyons-nous? Un frère qui, sans secousse, succède à son frère, un Bourbon qui remplace un Bourbon et qui, recueillant l'héritage d'amour et de dévouement que lui ont juré tous les Français, hérite aussi de l'amour de son auguste famille pour la France...

« C'est à vous, messieurs, à exprimer mieux que moi ces nobles et consolantes pensées, c'est à vous à faire entendre ce cri de la vieille comme de la nouvelle monarchie: Le roi est mort! Vive le Roi! Vive Charles X.»

Le Conseil et le Sous-Préfet rédigèrent deux adresses: l'une au roi Charles X dans laquelle ils expriment à Sa Majesté l'expression de leur vive douleur, rappellent que Mantes fut toujours fidèle à ses souverains et continuera de lui porter le tribut d'amour qu'elle voua au bon Henry, son illustre aïeul, et l'autre à la duchesse de Berry pour joindre leurs larmes aux siennes et la prier d'agréer l'hommage respectueux et l'entier dévouement de la Ville de Mantes.

Six ans après, c'est la Révolution de 1830. Charles X s'enfuit et est remplacé par son cousin Louis-Philippe.

Le duc d'Orléans fut proclamé le 7 août 1830 sous le nom de Louis-Philippe I^{er}.

La Municipalité de Mantes, après avoir juré fidélité au roi des Français et aux lois du royaume, nomma une délégation qui fut chargée de féliciter le roi.

L'année suivante, « au passage du roi à Mantes, ce sera pour les « habitants un jour de joie et de bonheur ». On éleva un arc de triomphe « **au Sauveur des libertés publiques, à celui qui nous a préservés de l'anarchie et de tous les malheurs** dont la France était menacée.»

Mais ce règne, né d'une révolution, finit par une révolution. La 2^e République proclamée en 1848 se termine quatre ans après par l'arrivée au pouvoir d'un Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}.

Le Conseil municipal de Mantes acclame le nouveau souverain comme il l'a fait pour les précédents.

L'an 1852, le dimanche 5 décembre, le Maire de Mantes, sur la place Saint-Maclou, lut le décret du 2 décembre 1852 proclamant Louis Napoléon Bonaparte Empereur sous le nom de Napoléon III. Coup d'État approuvé à Mantes par 904 oui contre 110 non et à Limay par 372 oui contre 23 non.

La lecture fut évidemment suivie des cris de Vive l'Empereur! Vive Napoléon III!

À Mantes-la-Ville, la même publication fut faite mais le procès-verbal contient un additif intéressant du maire, G. Thiberville.

«À la suite de cette proclamation, nous nous sommes rendus à l'église, accompagné de toutes les personnes qui avaient assisté à cette solennité politique, tambour en tête, marchant au pas ordinaire. Chacun bénissait le Seigneur d'avoir si merveilleusement rétabli notre Empire. Aussitôt, M. le Curé a donné l'ordre de chanter le cantique Te Deum qui a été suivi de la prière pour notre digne Empereur: Domine salvum fac imperatorem Napoleonem.

«Pendant que le clergé chantait ces prières, les assistants adressaient des vœux au Seigneur pour le prier de bénir l'avènement de Son Altesse Impériale au trône de France et de lui accorder un règne paisible et de longue durée. Que de grâces, disaient quelques uns d'entre eux, ne devons-nous pas au Seigneur de nous avoir choisi un Prince aussi digne de nous gouverner! Celui qui, après tant d'orages politiques, d'un coup de sa main habile a su nous sauver de l'anarchie, arrêter les mains de ces hommes aveugles qui, égarés par des sophismes, faisaient couler le sang innocent, mutilaient ou ôtaient la vie à des hommes et même à des familles honorables. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas, habitants de Seine-et Oise qui n'avons éprouvé aucun accident! Que serions-nous devenus **sans cet ange tutélaire**? Remercions-le donc mille fois et crions de bon cœur,

«Vive notre Empereur!»

Vous voyez quel accueil chaleureux nos édiles mantais manifestaient à l'avènement de chacun de leurs souverains; à vous d'en tirer des conclusions particulières à votre tempérament. Ne soyez pourtant pas trop sévères à leur égard. Il est si bon – et parfois si utile – de flatter les puissants du jour. Et puis, ils étaient peut-être sincères; ils pouvaient penser que

ceux qui étaient désignés pour les gouverner en étaient dignes et qu'ils possédaient les qualités pour faire le bonheur de leurs sujets.

Mais nous qui connaissons les faits de leur règne et les conséquences qui en sont résultées, nous ne pouvons pas admettre que Napoléon I^{er} fit le **bonheur de l'Europe**, que Charles X fut un **roi intelligent et ami du progrès** et que Napoléon III fut **notre ange tutélaire** comme le disait le Maire de Mantes-la-Ville.

Nos municipalités contemporaines ont été plus réservées: elles n'ont pas témoigné leur enthousiasme aux naissances de la 3^e, de la 4^e, de la 5^e Républiques. Peut-être ont-elles pensé à la réplique de Chateaubriand que ses amis pressaient de prêter serment à Louis-Philippe.

« Il y a des hommes qui, après avoir prêté serment à la République une et indivisible, au Directoire en cinq personnes, au Consulat en trois, à l'Empire en une seule, à la 1^{re} Restauration, à l'Acte additionnel, aux Constitutions de l'Empire, à la seconde Restauration, ont encore quelque chose à prêter à Louis-Philippe: Je ne suis pas si riche. »

*

**